

**A4 CONCEPT**

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros  
Siège social : 3, Place Royale, 78100 Saint-Germain-en-Laye  
891 476 681 RCS Versailles

(la « **Société** »)

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
EN DATE DU 19 DECEMBRE 2024**

---

(...)

**A titre extraordinaire**

**SIXIÈME RÉSOLUTION**

*(Refonte des statuts de la société)*

L'Assemblée Générale,

après avoir pris connaissance du Rapport du Président et du projet de Nouveaux Statuts communiqués avec la convocation,

**reconnait** être pleinement informée du contenu des Statuts et du projet de Nouveaux Statuts,

**décide** de procéder à une modifications des articles 15 (*Exclusion d'un associé*), 18 (*Président de la société*), 19 (*Directeur général*), 21 (*Décisions collectives*), 22 (*Forme des décisions collectives*), 23 (*Modalités d'adoption des décisions collectives*), 24 (*Droit d'information des associés*), 26 (*Inventaire – comptes annuels*) et 33 (*Formalités de publicité – Pouvoirs – Frais*) des Statuts,

**décide** d'apporter une modification au projet de Nouveaux Statuts en incluant un délai de convocation pour l'assemblée générale de 10 jours.

**donne** tous pouvoirs au Président pour constater les modifications statutaires résultant des votes des associés intervenus au titre de la présente résolution, constater l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de la Société résultant de ces modification et procéder à leur dépôt au registre du commerce et des sociétés ainsi qu'à toutes formalités corrélatives.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.**

**Voix pour : 600**

**Voix contre : 0**

**Abstentions : 0**

**SEPTIÈME RÉOLUTION**  
*(Pouvoirs pour formalités)*

L'Assemblée Générale,

**confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités requises, et ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, conformément aux textes légaux en vigueur. Pouvoir est également donné de déposer et de signer tous formulaires, produire toutes justifications, faire toutes déclarations, affirmations et réserves, acquitter tous droits et taxes, substituer et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.***

**Voix pour : 600**

**Voix contre : 0**

**Abstentions : 0**

\*                      \*  
                            \*

(...)

Pour extrait certifié conforme

Le 03/01/2025

*Chloé Sarot - Architecte*

---

**Le Président**

Madame Chloé Sarot